

-->

Lettre ouverte d'une précaire au président de France Télévisions

Tribune | A France Télévisions, les précaires le sont chaque jour un peu plus et n'en peuvent plus. Alors ils l'écrivent haut et fort, comme dans cette tribune signée "Funambule", reçue par la rédaction de "Télérama", qui interpelle sans ménagement le président de France Télévisions, Rémy Pflimlin.

Le 22/05/2014 à 20h34- Mis à jour le 26/05/2014 à 11h30



D'après Alberto Guerra Quintanilla et Luis Prado de The Noun Project et une photo de Julien Muguet/IP3.

La tribune nous est parvenue par un mail signé d'un certain « Funambule ». Derrière ce pseudonyme, une travailleuse précaire de France 3. Une journaliste qui enquille depuis dix ans CDD sur CDD en attendant une hypothétique embauche. Son texte est joliment tourné, empreint d'un humour sous lequel affleure l'angoisse et la colère, mais ce qui retient avant tout l'attention, c'est la description d'un monde qui s'effondre.

L'audiovisuel public est en crise. Contrainte par l'Etat à de lourdes économies, France Télévisions réduit ses effectifs (trois cent quarante suppressions d'emplois) et se restructure. Lentement et mal. Un rapport rédigé à la demande du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) remis en mars, en fait un constat accablant. Entreprise déboussolée, dégradation des conditions de travail, tensions multiples, risques psychosociaux... Tout n'est pas que strass et paillettes à la

télévision.

Mais si certains salariés en bavent, ce sont avant tout les légions de « non permanents » – main-d’œuvre fragile et corvéable par excellence – qui trinquent. Funambule n'est pas seule, elle est représentative de ces milliers de précaires, intermittents ou cachetiers qui contribuent à faire tourner la machine audiovisuelle. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de répercuter sa lettre ouverte au président de France Télévisions, Rémy Pflimlin.

Bien sûr, nous l'avons jointe et longuement interrogée avant de publier ce texte. Bien sûr nous respecterons son anonymat comme elle nous a demandé de le faire pour des raisons évidentes.

Requiem en Rémy(neur)

Cher Rémy,

Avec les beaux jours, j'aurais aimé vous jouer la sérénade, mais c'est un requiem que je vous propose plutôt.

Car dans ce service public que vous dirigez depuis bientôt quatre ans, finie la rigolade, c'est une tragédie qui se joue, et à guichets fermés.

Celle des précaires.

Vous connaissez certainement la musique mais, sait-on jamais, je vais quand même vous faire un dessin.

Précaires

Là, à France Télévisions, ils sont 2 000. Près de 20% des salariés. Une armée des ombres décimée par un plan social gratuit et silencieux. Estimation des pertes entre 2012 et 2013 : des centaines de CDD et intermittents. Amen.

Parmi eux, des journalistes. Des CDD qui ont pour certains dix ans d'ancienneté : 2 600 jours pour celui-là, 3 970 pour celle-ci, 2 300 pour l'autre.

Des centaines de contrats, des milliers de kilomètres de région en région. A faire tous les sujets tard, les sujets loin, les sujets cons et les sujets compliqués.

Espérant une intégration maintes fois demandée, quelquefois promise, et qui ne vient jamais.

Usés jusqu'à la corde, bons à jeter.

Dans les rédactions de France Télévisions, la moitié des journalistes CDD ont disparu : 300 emplois.

Bac +6, France Télévisions +10 et retour à 0.

Agence d'Intérim

Pour moi, la benne n'est pas loin : 60% d'activité en moins. Désormais c'est par SMS qu'on me siffle pour travailler. La veille pour le lendemain. Pour un jour, pour deux et, par chance, pour la semaine si le collègue que je dois remplacer est vraiment très malade. Sans visibilité, je ne peux rien proposer, rien organiser, rien caler, rien suivre. Je fais du journalisme à la canonnière, de la signature de contrats en rafales (plus de 400).

Résultat : ma vie personnelle est un champ de bataille.

Depuis dix ans, je suis chômeuse de longue durée et travailleuse corvéable. Pôle Emploi, France Télévisions : ça reste dans le service public.

Souvent même, vous allez rire, je paie pour travailler. J'avance 200 à 300 euros la semaine : des frais de déplacement qui me seront remboursés deux mois plus tard. Sans compter ces salaires souvent fantaisistes toujours en retard. Je suis fatiguée de payer des agios. Fatiguée de tout ça.

Travail au noir

Mes paies sont délestées de 23 euros par jour depuis le 1er janvier. Comme pour tous les CDD courts, soit l'immense majorité des contrats. Une arnaque scandaleuse : France Télévisions nous rémunère aux 35 heures alors que nous en faisons 40. Du travail dissimulé par un bug de logiciel. L'inspection du travail a grondé, France Télévisions promis de rembourser.

A ce jour : rien. A croire qu'ils savent mieux se servir de leur portable que de leur ordinateur. (1)

J'espère au moins qu'ils maîtrisent la calculette parce que l'ardoise s'allonge, 1500 euros dans mon cas. Pour vous ce n'est peut-être pas grand-chose ; pour moi, plus de deux mois de loyer.

Et puis, faites le compte pour tous les autres.

Pour tenir dix ans, il faut aimer son métier mais, ni ma patience ni ma passion n'ont survécu à cette nouvelle humiliation. Cette nouvelle discrimination.

Pourquoi nous ?

Certes, France Télévisions est en période de restriction budgétaire. Mais l'entreprise me semble pourtant encore pleine de ressources : 100 millions d'euros pour des audits privés écrit *Le Canard Enchaîné* (2), une recrudescence de cadres et de gros salaires, des présentateurs qui voyagent en classe affaire (3).

Pourquoi nous ?

Parce ce que nous sommes faibles ? Muselés par la menace bien connue du « blacklistage » ? Que nous avons peur d'avoir encore moins ? Qu'il y a une autre armée des ombres, fraîche et docile, qui sort des écoles de journalisme chaque année ?

500 procédures prud'homales, une au pénal

Oui nous sommes faibles mais nous ne sommes pas seuls.

Le droit du travail est avec nous. L'inspection du travail s'est saisie du problème en janvier. France Télévisions risque des poursuites pénales pour recours abusif aux CDD.

Foutus pour foutus, 300 précaires sont allés aux prud'hommes l'année dernière. Deux cents autres devraient les suivre cette année. France Télévisions a déjà tout prévu : 80 millions d'euros provisionnés pour ces contentieux sur la période 2013-2014. Comme économies, on repassera.

Alors Rémy, maintenant vous savez. Vous venez en parler quand vous voulez. Ne nousappelez pas : on ne nous prête plus depuis longtemps déjà de portable professionnel. Ne nous écrivez pas : l'entreprise veut désormais nous

supprimer notre compte mail. Mais regardez autour de vous : vous nous trouverez facilement. Vous salirez certainement un peu l'image de la télévision publique... mais votre costume en sortira plus propre. Et moi, je pourrai rallumer la télé.

Funambule

Toutes les notes sont de la rédaction de *Télérama*.

- (1) La régularisation financière devrait intervenir en juin.
- (2) De source syndicale, ce chiffre « plausible » n'a jamais été démenti, ni confirmé par la direction.
- (3) Pour un 20 heures « Spécial Crimée » en direct de Simferopol en mars dernier, quatre personnes sur la vingtaine que comptait l'équipe ont voyagé en classe « business ». Parmi elles, le présentateur, David Pujadas, et Alain Lardière, directeur des reportages et des moyens d'information.

[Retrouvez les programmes TV de ce soir](#)

A LIRE AUSSI SUR TELERAMA.FR

- > "Welcome to New York", la critique : Depardieu écrase tout [Télérama.fr](#)
- > Sophie Marceau en finira-t-elle avec la bouse ? [Télérama.fr](#)
- > Djinn Carrénard : "Faire l'amour, c'est pas mal d'emmerdes" [Télérama.fr](#)
- > Naissance d'un musée - Louvre Abu Dhabi [Télérama](#)
[Sortir](#)
- > Chinese Food Week [Télérama](#) [Sortir](#)

A LIRE SUR LES SITES DU GROUPE LE MONDE



« La physique quantique a sauvé Wilkinson de la dépression »
[Le Monde](#)



Ségolène Royal lance son programme anti-pesticides
[Le Monde](#)



VIDÉO. Anne-Sophie Lapix face à un chroniqueur récalcitrant. Un malaise de plus...
[Le Huffington Post](#)

PRICEMINISTER



StarTech.com 2.5in to 3.5in IDE Hard ...

En stock
8,42 €



Bandridge - Câble série ATA - Serial ...

En stock
18,99 €

Vos avis 36

[Page 1](#) [2](#) [3](#)

[Page suivante](#)



WorkInspector | 29/05/2014 à 16h47

Suite et fin

Alors, bien sûr que le droit du travail est du côté des précaires ! Evidemment qu'en théorie, un CDD ne peut jamais pourvoir, quel que soit son motif, « un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise » (art. L. 1242-1).

Funambule et ses collègues auraient donc dû être embauchés depuis longtemps !

Mais la sanction n'est que de 3750 euros d'amende (18750 pour la personne morale) quels que soient le nombre de manquements et le nombre de salariés concernés !

Oui, vous avez bien compris ! 3750 euros pour 2000 salariés précaires et 500 actions prud'homales !

Donc, comme je le disais plus haut, ce que nous révèle aussi l'exemple de France TELEVISIONS, c'est la faillite totale du droit pénal du travail. Et, par voie de conséquence, l'incapacité de l'inspection du travail à protéger les salariés face aux abus les plus criants (a contrario pas de problème quand l'employeur est de bonne foi et accepte de régulariser, mais ce n'est pas ce dont il est question ici).

Dans le cadre d'une proposition de loi sur le renforcement de l'inspection du travail, un amendement (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/1942/AN/65.asp>) suggère de multiplier l'amende par le nombre de salariés concernés – ce qui serait déjà un progrès pour nous permettre d'agir plus efficacement. Si possible avant que les salariés ne soient obligés de se tourner vers les prud'hommes en désespoir de cause.

N'hésitez pas à attirer l'attention de vos députés !

3 internautes sur 3 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



WorkInspector | 29/05/2014 à 16h42

En tant qu'inspecteur du travail, je ne peux qu'être interpellé par ce que relate Funambule et par vos commentaires.

Le problème de la précarité n'est pas nouveau. On pourrait aussi parler de la sous-traitance automobile, du tourisme, de l'agroalimentaire etc... Mais France Télévisions le porte à son paroxysme. France Télévisions avec ses cohortes impressionnantes de salariés précaires qui interviennent régulièrement depuis années pour assurer un service public de l'audiovisuel aujourd'hui très fortement dégradé. Cette armée des ombres dont nous parle funambule.

Alors on continue comme ça pendant des années. Les contrats s'enchaînent. Les salariés espèrent leur intégration. Quelques-uns l'obtiennent. Les autres continuent. Jusqu'au moment où les contrats se font plus rares. Voire jusqu'à l'arrêt temporaire ou définitif de la collaboration.

C'est presque toujours dans ce contexte que les actions prud'homales sont introduites. Pourquoi prendre le risque d'être « blacklisté » quand on travaille régulièrement, même en CDD ?

Du point de vue de l'application du droit du travail, peut-on se satisfaire de cette situation ?

Ce que nous révèle en creux l'exemple de FRANCE TELEVISIONS c'est aussi l'incapacité du droit pénal du travail à prévenir de tels abus.

Et c'est comme ça qu'on en arrive à des centaines d'actions prud'homales et au versement de dommages et intérêts astronomiques.

2 internautes sur 2 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



Poulettechérie | 29/05/2014 à 11h13

Merci Funambule, comme beaucoup qui ont laissé des commentaires moi aussi je suis CDD précaire de France 3 depuis 5 ans.

A la sortie d'école de journalisme j'ai été trop heureux d'avoir décroché ce poste. Entre temps je me suis orienté vers d'autres employeurs. Pour espérer de se faire intégrer à France 3 il faut être super motivé. Et à force de voir des CDD comme toi qui donnent tout pendant 10 ans et qui se retrouve avec rien, moi aussi j'ai perdu ma motivation.

Moi aussi, j'ai joué le jeux à être le bouche trous dans tous les rédactions de France 3

Moi aussi, j'ai attendu des frais de mission de 1000 Euros et plus pendant 4 mois et plus.

Moi aussi, je me suis fait envoyé des contrats trois mois plus tard « à signer en urgence » parce qu'au moment du contrat, il était pas encore établi.

Moi aussi, je me suis toujours tapé les sujets à 5 heures du matin, sous la pluie, les sujets qui durent tard, les sujets compliqués ou cons- les sujets que les fixes ne feront pas.

Moi aussi, j'ai raté autant des fêtes d'anniversaire, j'ai revendu autant des billets pour le théâtre, j'ai annulé des vacances en dernière minute, j'ai posé des lapins à autant d'amis. A force que j'étais même plus appelé par des amis, car « en tout cas tu n'es jamais là ».

Moi aussi, j'ai fait tout sans me plaindre- en étant un simple CDD.

4 internautes sur 4 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



pénélopejolicoeur | 29/05/2014 à 10h01

Je ne sais pas dans quelle mare vous grenouillez.

Mais dans la mienne, le journalisme n'est plus un métier prestigieux.

Et même à lire ces témoignages, moribond.

Pensez vous réellement que toutes ces personnes ont choisi, en tout état de cause, la situation dans laquelle elles sont ?

Pensez vous que , sous prétexte que le journalisme est, selon vos dires, un métier glorieux, l'on puisse exploiter les gens ainsi ?

Chère grenouille, c'est dans votre propre mare que vous jetez un pavé.

Celle de l'ignorance.

Croa croa

4 internautes sur 4 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



la grenouille | 29/05/2014 à 09h18

Un pavé dans la mare : il y a un certain nombre de secteurs, métiers, qui "font rêver" et attirent (journaliste, la mode, la télévision, le cinéma...). Evidemment ceux qui emploient les personnes ayant ces "vocations" profitent de cet engouement. Alors, soit on assume, soit on choisit une profession moins prestigieuse. Quoique de nos jours même les professions ou plutôt jobs pourris sont difficiles à obtenir en CDI. Alors journaliste à France Télévision.....

2 internautes sur 5 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



alacave | 28/05/2014 à 15h18

Je suis CDD à France 3 depuis 9 ans.

Tout ce que raconte Funambule, je le vis.

Exemple tout frais : ma banque vient de m'appeler.

Je suis à découvert de 800 euros. Merci France Télévisions , merci de ne pas me payer. Ou bien trop tard.

Maintenant, là tout de suite, je vais appeler mes parents pour pouvoir payer mon loyer.

Ha oui j'ai 33 ans.

4 internautes sur 4 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



Marsu14 | 28/05/2014 à 14h55

Comme je le disais, je n'ai pas dix années derrière moi à France TV mais suffisamment pour allonger cette liste de déboires. Pour ma part par exemple, je viens d'être remboursée de frais avancés il y a un an... Côté heures sup non payées, j'en ai de bonnes, comme cette journée où j'ai été envoyée en déplacement pour une région. Les heures de travail se sont enchaînées, 15h, pour découvrir sur mon bulletin qu'on m'avait rémunérée 36 minutes supplémentaires ! Dur à digérer quand on entend des chefs affirmer que France TV doit rester dans la légalité quant au temps de travail de ses salariés. Comme l'écrit Funambule, depuis janvier nous sommes encore planifiés 40h, quand nous ne faisons pas plus, mais effectivement payés 35h. Seulement nous sommes mangés à cette sauce, amère. Pourquoi ? Je me demande si le sort des CDD n'est pas sacrifié sur la table des négociations collectives. Ah j'aimerais tellement pouvoir continuer à apprécier ce métier que j'ai tant fantasmé.

3 internautes sur 3 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



DesIllusions | 28/05/2014 à 14h15

Est-il encore permis de rêver aujourd'hui ?

Enfant, nous avions tous des rêves, des rêves d'avenir, des rêves de métier mais qui sont les rares personnes qui suivent vraiment leurs rêves et font ce qu'ils ont toujours voulu faire car ils ont ça dans le sang, une passion ? Nous faisons partie de ces rares personnes. Journaliste, j'ai choisi de l'être et je me suis battu, je connaissais les risques et les galères de ce métier mais je ne pensais pas que ce serait autant. Certains diront que l'on se plaint, après tout on pourrait tous faire autre chose, sur-diplômés, sur-qualifiés que nous sommes, mais on le fait parce qu'on aime notre travail, on le fait parce que chaque jour est une histoire différente et passionnante, parce qu'on aime les gens que l'on rencontre. On pourrait aller voir ailleurs, aller dans le privé ou faire du hard news. Pourquoi rester dans cette boîte qui nous méprise ? C'est simple : pour moi France 3 région reste encore l'une des rares rédactions à parler de ce qui se passe vraiment près de chez vous loin du parisianisme et des dépêches de l'AFP, des histoires du quotidien, des infos souvent reprises par TF1 ou France 2 quelques jours voire semaines après nous, les rédactions locales souvent décriées sont la base, le dernier prix Albert Londres qui récompense un journaliste marseillais l'a montré. Pour la fermeture de PSA Aulnay : 50 caméras présentent sur place mais pour tous les autres sites qui ferment les uns après les autres aux quatre coins de la France, une seule caméra la nôtre. Alors oui je préfère le journalisme de terrain au journalisme de bureau à reprendre des images et des infos de l'AFP.

Mais le problème ce sont nos dirigeants et nos chefs, nos conditions de travail qui nous usent. Le travail est rare, on nous appelle la veille pour le lendemain, impossible de voir plus loin que la semaine prochaine, de planifier sa vie, dépendants des rédactions et corvéables à merci sans broncher parce qu'on veut qu'on nous rappelle... Obliger de demander de l'argent à sa famille. Alors quand parfois nous faisons des reportages sur les stagiaires ou les précaires, on se dit au fond de nous même « il y aurait déjà tellement à raconter rien qu'avec nous journaliste CDD ». Un jour un rédacteur en chef m'a dit que nous étions des « chômeurs bourgeois » que notre situation était différente... pardon mais la souffrance de la précarité, la peur des lendemains incertains est la même pour tous, et à mille euros par mois parfois moins, et un bac + 7 je ne pense pas que ma situation soit meilleure que celle des autres.

Je suis jeune et motivée et heureuse de faire ce dont j'ai toujours rêvé malheureusement je prends des coups alors que je ne demande qu'une chose : faire mon métier et avoir plus de travail, de la reconnaissance et j'ose dire une stabilité, un CDI mais ça c'est un rêve qui ne se réalisera pas j'en ai bien peur. Alors quelle solution lorsque j'aurai des enfants et une famille ? je ne vois qu'un sacrifice : celui d'arrêter ma passion pour avoir une vie de famille. Je ne me vois pas courir entre les trains, les bus ou les avions et laisser ma famille, beaucoup de CDD le font ou l'ont fait à bout de souffle et malheureux mais je n'aurai pas leur force. J'ai compris que nous n'étions que des matricules, des bouches trous face à des chefs de plus en plus incomptents, indécis voire névrosés, nous devenons parfois leur souffre douleur car certains n'ont plus aucune autorité auprès de leur rédaction alors ils s'en prennent au plus faible. Oui nous avons choisi France Télévisions et pas pour rien mais il faut que nos dirigeants se réveillent, partent et changent ! On parle de la jeunesse, des espoirs et des motivations mais on nous brise à peine entré dans le monde du travail. En automne dernier France 2 sort un documentaire « Génération quoi » sur ma génération dite « Y », une génération

sacrifiée, une blague ! regardez dans vos bureaux juste à côté, dans vos rangs, pas besoin d'aller chercher bien loin, elle est sous vos yeux la génération sacrifiée !

2 internautes sur 2 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



FTVmatué | 28/05/2014 à 13h31

Merci pour cette lettre, qui fait écho avec ma propre expérience. Je suis journaliste en CDD depuis 8 ans à France Télévisions. Une entreprise au sein de laquelle j'ai appris mon métier, rencontré des gens formidables, connu de grandes émotions... Et pourtant que d'amertume aujourd'hui. Presque plus de travail et aucune perspective d'embellie. Et pourtant, j'ai joué le jeu : 8 ans à faire le bouche trou dans toutes les rédactions de France, à traiter les sujets dont personne ne voulait, à accepter sans rien dire des horaires invraisemblables. 8 ans à jongler avec ma vie personnelle, souvent loin de mes enfants et de mon mari... J'ai accepté ces conditions parce que c'était le passage obligé avant une intégration. Mais 350 CDD plus tard, et une cinquantaine de candidatures sur des postes vacants, mon téléphone ne sonne plus. Selon certains rédacteurs en chef qui louent mon travail, j'aurais accumulé trop de CDD et je risquerai de coûter cher à la boîte en cas de procès. Acculée financièrement, tout m'y pousse, ce n'est pourtant pas ce que je souhaite. Attaquer son entreprise pour y avoir une place, je trouve ça aberrant. Une situation très difficile à vivre psychologiquement. Je doute de ce que je vaut. Une remise en question permanente pas facile non plus pour mon entourage... Heureusement, malgré mes absences, ni famille ni amis ne m'ont lâché. C'est déjà ça...

2 internautes sur 2 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



volchoule | 28/05/2014 à 12h52

Tout mon soutien à Funambule qui vient de révéler avec humour et courage à nous téléphages, que le "rêve éveillé" diffusé par France Télévisions au quotidien a bien un prix.

Pas celui de la redevance, pas non plus celui des rémunérations de centaines de CDD, mais le prix du mal vivre, de l'angoisse d'un avenir incertain, du mépris à l'égard d'un travail exécuté avec passion malgré les conditions difficiles pour ces journalistes en situation précaire.

Rêvons encore, rêvons d'un Président de FTV découvrant qu'il existe

dans son entreprise d'autres sources dééconomies que de réduire à outrance contrats et salaires.

Rappelons également qu'il est d'une certaine manière lui même en CDD !

3 internautes sur 3 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



[la grenouille](#) | 28/05/2014 à 11h28

Les méthodes de FTV ne sont ni exceptionnelles ni nouvelles. Mon ex belle-mère (immigrée polonaise partie à la retraite en 1970) a travaillé pendant plus de 25 ans comme aide-soignante à l'hôpital de Pontoise (95) sans jamais avoir été titularisée, donc avec un statut précaire; c'est-à-dire tous les ans elle était réembauchée pour une année! J'avais aussi un ami qui faisait des CDD pour l'éducation nationale (également pendant les "30 glorieuses") et chaque fois il fallait qu'il attende entre 3 et 6 mois pour être payé!!! Aucun employeur du privé ne peut se permettre de telles irrégularités. Alors je ne suis pas du tout optimiste quand à un changement chez FTV en "période de crise".....

4 internautes sur 4 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



[donquichottedemandego](#) | 27/05/2014 à 22h16

Je m'interroge au vu de l'actualité.

France Télévisions ferait elle les poches des précaires depuis le 1er janvier pour payer en sous main la société Bygmalion ?

Si quelqu'un peut apporter de l'eau à mon moulin.

Parce que là ... je personnellement ... y a comme un gros malaise.

1 internaute sur 4 a trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



[Ciufut](#) | 27/05/2014 à 21h10

Ma compagne est en CDD à France 3 depuis 8 ans, et je tiens moi aussi à apporter mon témoignage, celui d'une vie de couple difficile,

d'un quotidien incertain !

J'ai rencontré il y'a 5 ans une jeune femme toujours souriante, ayant la joie de vivre, toujours positive.

Je l'ai vu espérer, beaucoup travailler, rentrer tard, partir tôt, partir loin, attendre d'être payé, annuler nos vacances au dernier moment pour honorer un contrat de travail de dernière minute de deux jours, ne jamais rien organiser au cas ou on voudrait bien la siffler de venir travailler.

Je l'ai vu s'investir pour une boite qui se fout d'elle, de la loi, qui se fout de tout !

Il est grand temps que les choses changent, que les gens témoignent et refusent qu'on les traite comme s'ils n'étaient rien.

Ca n'est pas une fatalité et maintenant c'est à France Télévision de prendre ses responsabilités !

15 internautes sur 15 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



bonnepoire | 27/05/2014 à 21h02

Comme mes collègues, je prends le clavier pour raconter.

En janvier 2003, j'ai eu la chance de pouvoir suivre un contrat de qualification de journaliste, entre France TV et l'ESJ de Lille. J'ai été alors considérée comme une cdd, avec production de reportage, partout dans ma région de rattachement, pendant ces 2 ans d'études. Puis le tour de France a commencé : deux jours à Poitiers, une semaine à Lille, etc. Jamais la région où j'ai effectué mes deux ans ne m'a recontacté... Mais bon, j'avais du travail ailleurs...! Mon mari travaillant loin, je suis revenue habiter près de ma famille, toujours en travaillant chaque mois, enfin, je n'allais pas me plaindre, j'avais de quoi m'occuper, et je me sentais bien rémunérée... pas considérée, mais bon. Quand j'ai eu mes enfants, tout le monde me disait que j'étais folle, sans poste fixe, que je ruinais ma carrière, mais j'avais bon espoir! En 2013, au bout de 10 ans, plus aucun contrat, pas un mot de la hiérarchie... Cela fera un an le 6 juin que je n'ai pas travaillé pour France Télévision, sans aucune explication. Je me sens vraiment mal, et pour moi, je ne suis même plus journaliste. Merci d'avoir tout lu.... Bon courage!!!

13 internautes sur 13 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?



magicpower | 27/05/2014 à 19h42

" vous êtes la variable d'ajustement" ce rédacteur en chef ne

pensait pas forcément ce qu'il disait mais ces mots trahissent la pensée de beaucoup d'autres. Cette phrase s'est scotchée dans ma tête. Une variable d'ajustement, moi!!!! zut alors ça c'est ballot quand même après 7 ans de bons et loyaux services comme on dit. Se voir considérer comme un numéro et il faut croire que je n'ai pas tiré le bon en plus, ça vous plombe un moral. Comment peut-on se fourvoyer toutes ces années durant? Compter pour du beurre et se retrouver roulé dans la farine. Après l'incompréhension s'en suivent la déception et la colère. France Télévisions, la plus grosse agence d'intérim, c'est vrai. Il suffit juste d'être informé. N'est-ce pas le comble de l'ironie pour un journaliste CDD? Toujours vérifier l'information et arrêter de croire. Une sacrée belle leçon de vie.

7 internautes sur 7 ont trouvé cet avis intéressant.

Trouvez-vous cet avis intéressant ?

[Page 1](#) [2](#) [3](#)

[Page suivante](#)

Postez votre avis

[Inscrivez-vous si vous ne l'êtes pas encore](#)

 [Se connecter avec Facebook](#)

1. Créez votre compte ou identifiez-vous :

2. Ecrivez et postez votre avis (1500 signes max) :

Tous les propos contraires à la loi sont proscrits et ne seront pas publiés. En postant votre avis, vous autorisez la publication de votre contribution, en ligne et dans les pages de Télérama. Une orthographe et une mise en forme soignées facilitent la lecture (évitez capitales et abréviations).